



parcscanada.gc.ca

Renseignements généraux sur
la randonnée pédestre dans le

PARC NATIONAL DES

Monts-Torngat



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

LA RANDONNÉE PÉDESTRE DANS LES MONTS TORNGAT – CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR!

REMARQUE : Les renseignements généraux fournis dans ce document résument les points importants à connaître pour effectuer ou planifier une excursion de randonnée pédestre dans le parc national des Monts-Torngat. Il est crucial que les randonneurs se préparent adéquatement pour leur excursion dans ce parc isolé, notamment en consultant l'information offerte sur le site Web du parc www.pc.gc.ca/fra/pn-np/nl/torngats/index.aspx et dans le Guide d'information du visiteur distribué par le personnel de Parcs Canada du bureau du parc national des Monts-Torngat à Nain, au Labrador.

Lac sans nom dans la vallée de la rivière Palmer

BIENVENUE – ATELIHAI!

Parcs Canada invite les visiteurs à explorer les monts Torngat afin de vivre une expérience hors du commun et de découvrir la riche histoire culturelle et les magnifiques paysages sauvages qu'ils offrent.

Nous aimerions que votre visite aux monts Torngat soit inoubliable, et surtout sécuritaire.

Nous avons préparé ce document, ainsi que les descriptions d'itinéraire de randonnée associées, afin de vous fournir des renseignements sur les itinéraires de randonnée qui vous mèneront au cœur du parc, où vous découvrirez des éléments culturels et naturels ayant plusieurs milliers d'années d'histoire. Consultez la carte du parc qui se trouve à la dernière page du présent document pour voir l'emplacement des itinéraires de randonnée actuellement disponibles.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les conditions météorologiques, le terrain, l'éloignement et les rencontres avec des animaux sauvages sont les dangers les plus importants et les plus constants auxquels vous devrez faire face en tant que visiteur et randonneur dans le parc national des Monts-Torngat. Il est crucial d'être préparé

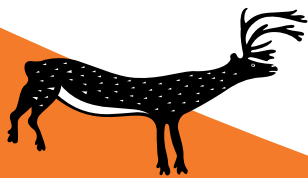
à surmonter les difficultés liées à la randonnée pédestre dans un parc nordique isolé et de vous souvenir que **vous êtes responsable de votre propre sécurité : il n'y a aucune aide à proximité!**

VEUILLEZ PRÉVOIR CE QUI SUIT LORS DE VOS PRÉPARATIFS :

□ Communiquez avec les employés de Parcs Canada pour discuter de votre excursion longtemps à l'avance et examinez

attentivement l'information pour les visiteurs, les mesures de sécurité requises par la présence d'ours polaires et le DVD fournis par Parcs Canada.

- Renseignez-vous sur les endroits que vous avez prévu visiter et sur les difficultés propres à cet itinéraire et à cette zone précise du parc.
- Munissez-vous de provisions et d'équipement appropriés pour la randonnée et assurez-vous d'avoir le niveau de connaissances, de compétences et de condition physique requis pour effectuer les activités prévues.



INSCRIPTION ET CONFIRMATION DE RETOUR

Tous les visiteurs sont tenus de s'inscrire avant d'entrer dans le parc national des Monts-Torngat. Cela fournit au personnel du parc des renseignements qui pourraient être utiles en cas d'urgence. Cela lui permet également de vous aider à planifier votre excursion et de mieux comprendre l'utilisation que font les visiteurs du parc afin d'améliorer sa gestion. Vous pouvez vous inscrire par téléphone (709-922-1290), par télécopieur (709-922-1294) ou en personne au bureau du parc national des Monts-Torngat à Nain, au Labrador.

À l'issue de votre excursion, vous devez communiquer avec le bureau de Nain (vous pouvez téléphoner et laisser un message) pour signaler que votre groupe a complété avec succès son trajet de randonnée. Si vous désirez parler à un employé de Parcs Canada, appelez au 1-709-922-1290 pendant les heures de bureau. Afin de confirmer votre retour, vous pouvez aussi appeler le Centre de répartition des urgences de Parcs Canada au 1-780-852-3100. Celui-ci est ouvert jour et nuit.

SÉCURITÉ

Ours polaires et ours noirs

Les monts Torngat sont le pays des ours polaires et des ours bruns. Il est donc fort probable que vous en rencontriez au cours de votre randonnée. *Vous devez visionner le vidéo sur les mesures de sécurité à respecter dans le pays des ours polaires avant le début de votre excursion.* La meilleure façon de garantir la sécurité du groupe est d'être accompagné d'un garde inuit expérimenté qui est autorisé à porter une arme à feu dans le parc. Procurez-vous des répulsifs à ours polaires efficaces et approuvés (cartouches détonantes, cartouches hurlantes, avertisseurs sonores à air) et apprenez à les utiliser. Il est aussi recommandé d'installer une clôture électrique portative pour protéger votre campement durant la nuit.

Munissez-vous d'un téléphone satellite et familiarisez-vous avec son fonctionnement. Les téléphones satellites Iridium sont ceux qui fonctionnent le mieux, à l'heure actuelle, dans le parc national des Monts-Torngat.

Numéros de téléphone d'urgence :

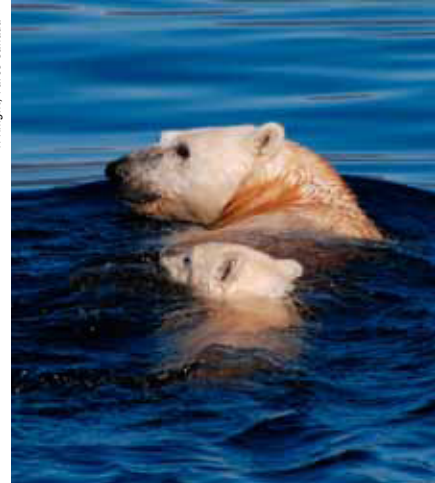
Numéro d'urgence jour et nuit du Centre de répartition des urgences de Parcs Canada :
1-877-852-3100
ou 1-780-852-3100
(Remarque : le numéro 1-877-852-3100 peut ne pas fonctionner avec les téléphones satellite)
Gendarmerie royale du Canada, détachement de Nain, Labrador :
1-709-922-2862

Soyez prêt à donner les renseignements suivants au répartiteur :

- le nom du parc;
- votre nom et celui des autres membres de votre groupe;
- votre numéro de téléphone satellite;
- la nature de l'incident;
- votre position, le nom du lieu (p. ex. baie Saglek), la latitude et la longitude ou les coordonnées UTM;
- les conditions météo en cours – vent, précipitations, couverture nuageuse, température et visibilité.

Il est aussi recommandé de se munir d'un dispositif de messagerie par satellite SPOT.

T. Knight, Parcs Canada



Les employés de Parcs Canada ont dressé de nombreuses descriptions d'itinéraire de randonnée dans le parc national des Monts-Torngat. Ces descriptions d'itinéraire sont basées sur les trajets empruntés par des employés de Parcs Canada et des collaborateurs de Parcs Canada. Il s'agit de suggestions, et non d'un guide de randonnée détaillé. Il est possible d'adapter ces itinéraires selon les capacités physiques du groupe, les conditions météorologiques, les contraintes de temps, etc.

Pour découvrir ces itinéraires de randonnée dans Google Earth, rendez-vous sur le site Web de <http://www.torngatbasecamp.com> et cliquez sur l'onglet Google Earth qui se trouve dans la section Visitor Info.



CAMPING

Il n'y a aucun emplacement de camping ni aucune installation désignés dans le parc national des Monts-Torngat. Les visiteurs peuvent camper n'importe où, à l'exception des sites archéologiques. Les visiteurs sont invités à pratiquer le camping écologique. En explorant les merveilles des monts Torngat sans laisser de traces de votre passage, vous contribuerez à la conservation du patrimoine naturel et culturel du parc pour le bénéfice des générations à venir. Voici quelques consignes à respecter :

- Évitez de déplacer les pierres, les plantes et les autres objets naturels comme les os et les bois de caribous que vous croisez sur votre chemin.
- Veuillez laisser intact tout artefact ou élément ressemblant, même vaguement, à un site archéologique. Les sites comme les cercles de tente, les sépultures, les affûts, les pièges à renards et les caches pour nourriture sont presque indiscernables pour les personnes inexpérimentées.
- Lors de votre excursion, il est possible que vous croisissez des cairns de pierres ou des inukshuks. Évitez de les modifier ou de les détruire parce qu'ils pourraient avoir une importance historique ou culturelle. Veuillez également vous abstenir de construire des

cairns ou d'autres repères sur le sol. Ces marques gâchent le sentiment de découverte et l'expérience en milieu sauvage des autres visiteurs. Elles peuvent également se révéler trompeuses et même dangereuses pour d'autres personnes.

CUISINE EN PLEIN AIR

Utilisez un réchaud fiable et attendez-vous à cuisiner dans des conditions venteuses. Le seul bois disponible est le bois de grève que l'on trouve parfois en bordure de la côte et les arbrisseaux à croissance lente des vallées. N'allumez jamais de feu sur la mousse ou dans la toundra afin de prévenir les risques d'incendie souterrain.

GESTION DES DÉCHETS

Rempportez tous vos déchets ou brûlez-les lorsque cela est possible. Tentez de réduire l'utilisation des savons au minimum et servez-vous si possible de savons biodégradables. Les résidus de savon ne doivent pas être versés dans les lacs ou les ruisseaux.

Les visiteurs sont encouragés à rapporter, dans la mesure du possible, leurs excréments ou à les enterrer sous des roches loin des sentiers et des sources d'eau douce. Si vous vous déplacez le long des côtes du parc, vous pouvez déposer vos excréments dans une fosse peu profonde sous la laisse de haute mer.

EAU POTABLE

Les monts Torngat comptent d'innombrables ruisseaux et étangs qui sont des sources d'eau potable. Bien qu'aucune contamination des sources d'eau n'ait été signalée, nous conseillons aux visiteurs de microfiltrer (<0,5 micron), de traiter (ajout de chlore ou d'iode à l'eau tiède) ou de faire bouillir l'eau potable.

PÊCHE

La pêche dans les rivières du parc et dans les eaux salées à l'intérieur des limites du parc ou dans les zones adjacentes est autorisée moyennant l'obtention des permis nécessaires. À l'heure actuelle, les non-résidents qui souhaitent pêcher en eau douce doivent obtenir un permis de pêche en eau douce de la province de Terre Neuve et Labrador. Tous les non-résidents doivent être accompagnés d'un guide lorsqu'ils pêchent en eau douce dans le nord du Labrador. Aucun permis n'est requis pour pêcher dans l'océan. Les résidents de Terre Neuve n'ont pas besoin de permis pour pêcher en eau douce ou dans l'océan. La limite de prises est fixée à deux poissons par jour et par personne. Vous ne pouvez avoir en votre possession que l'équivalent de deux jours de pêche.



NOUS APPRENNONS GRÂCE À VOS EXPÉRIENCES

Parcs Canada est en train d'établir une base de données d'observation de la faune. Nous vous invitons à y contribuer en nous faisant part de vos observations d'oiseaux et d'animaux sauvages. Pour ce faire, vous pouvez utiliser les fiches d'observation fournies par Parcs Canada ou noter vos observations et les transmettre aux employés du parc à votre retour d'excursion. Les visiteurs du parc auront aussi la possibilité de faire part de leurs commentaires au sujet de leur visite en participant au sondage électronique annuel à l'intention des visiteurs.

D. Whittaker, Parcs Canada



CAMP DE BASE DES MONTS TORNGAT - KANGIDLUASUK

Entre la mi-juillet et la fin août, un camp de base est établi à St. John's Harbour (Kangidluasuk), dans la baie Saglek, à proximité de la limite sud du parc. Ce camp de base est géré par la Labrador Inuit Development Corporation, qui soutient le service d'accueil et d'orientation des visiteurs de Parcs Canada, les activités pour les visiteurs et la recherche scientifique. Veuillez communiquer avec Henry Lyall, gestionnaire des opérations de la LIDC, par téléphone au 709-922-2143 ou par courriel à hlyall@lidc.ca pour toute demande de renseignements au sujet du camp de base de Kangidluasuk.



Baie
d'Ungava

NUNAVUT Killiniq Island Cape Chidley
Ammissuqjuak Inlet McLellan Strait

PARC NATIONAL Monts- Torngat

Home Island
Saglarsuk Fjord

PARC NATIONAL
DES MONTS-TORNGAT

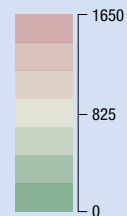
Mer du
Labrador

----- Limite du parc
----- Limite de la province

0 10 20 30 km
Échelle 1:950,000



Élévation in mètres



QUÉBEC

Océan
Atlantique

Parc national
du Canada
des Monts-Torngat
B.P. 471, Nain (T.-N.-L.)
Canada AOP 1L0

PARC NATIONAL
KUURURJUAQ

Tél. : 709-922-1290
Télec. : 709-922-1294
torngats.info@pc.gc.ca

1568m.
CIRQUE MOUNTAIN/
MONT CIRQUE

1652m.
MOUNT CAUBVICK/
MONT D'IBERVILLE

LABRADOR

Camp de base
Kangidluasuk/
Havre St. John's



Piste d'atterrissage
Saglek